

c) Organisation de la Conférence

A sa première séance plénière, la Conférence a élu président Son Excellence l'Ambassadeur Carlos P. Romulo (Philippines). Ont été élus vice-présidents les délégués représentant les pays suivants: Canada, Chine, Cuba, Etats-Unis d'Amérique, France, Royaume-Uni et U.R.S.S. Voici le résultat du scrutin de l'élection à la présidence:

M. Romulo (Philippines)	20
Sir R. Mudaliar (Inde)	16
M. le docteur Chang (Chine)	1
M. Létourneau (France)	1

Vingt voix étaient requises pour élire chacun des vice-présidents. Au premier tour de scrutin, ont été élus avec plus vingt voix chacun: les Etats-Unis d'Amérique, l'U.R.S.S., la France, le Royaume-Uni et la Chine. Ont recueilli moins de vingt voix les pays suivants: Cuba 14; Egypte 13; Canada 10; Argentine 7. Au deuxième tour, le Canada et Cuba ont reçu chacun vingt voix tandis que l'Egypte et l'Argentine en ont recueilli 18 et 11 respectivement. Le Canada a donc été élu au deuxième tour à l'une des sept vice-présidences de la Conférence. Les vice-présidents étaient d'office membres du Bureau de la Conférence. Ce Bureau a été l'organe directeur de la Conférence.

La Conférence a adopté l'ordre du jour provisoire proposé par le Conseil économique et social en y ajoutant les deux résolutions renvoyées à la Conférence par l'Assemblée générale, concernant respectivement les mesures à prendre contre la propagande en faveur d'une nouvelle guerre et contre ceux qui y incitent, et les nouvelles fausses ou déformées, ainsi que deux propositions présentées par l'Organisation internationale des journalistes. La Conférence a adopté le projet de règlement intérieur établi par le Secrétaire général à la demande du Conseil économique et social. La décision du Conseil selon laquelle le droit de vote à la Conférence n'appartiendrait qu'aux Etats membres des Nations Unies a été contestée, mais la Conférence l'a confirmée.